



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentant-e-s des médias

Les travaux de rénovation s'inscrivent dans la volonté de la Ville, propriétaire du lieu, de mener une politique durable d'entretien de ses bâtiments emblématiques

La deuxième vie de la Grand-Vy

La Grand-Vy, à Gorgier, entame une deuxième jeunesse. Cette métairie d'alpage, sise à 1400 mètres d'altitude a fait l'objet d'importants travaux de rénovation. Travaux qui s'inscrivent dans la volonté de la Ville de Neuchâtel, propriétaire des lieux et, également, important propriétaire foncier, de mener une politique d'entretien durable de ses bâtiments emblématiques. C'est en substance ce qu'a rappelé ce jour au cours d'une conférence de presse, le conseiller communal Olivier Arni.

Il n'est pas usurpé d'affirmer que la Grand-Vy est un vecteur de rayonnement pour la Ville de Neuchâtel et, plus globalement, le canton. Il faut dire que le domaine compte pour voisins directs et prestigieux, la réserve du Creux-du-Van et les Gorges de l'Areuse. Mais la métairie est aussi courue des sportifs dès lors qu'elle est posée au cœur d'un important réseau de sentiers pédestres. Elle est également une halte appréciée des amateurs de VTT, notamment.

Vaste domaine, la Grand-Vy est composée d'un bâtiment central, qui fait office d'établissement public, et de trois annexes, totalisant une surface de 130 hectares. En l'occurrence, les travaux de réfection ont porté essentiellement sur la toiture. Il s'est agi, d'une part, d'assainir le toit; à ce titre, ce sont près de 850m² de surface de tuiles, d'isolation et de sous-couverture étanche qui ont été complètement remplacées, a précisé Adriano Da Cunha, le responsable des travaux. Il s'est agi, d'autre part, d'améliorer les conditions d'alimentation en énergie.

Un tiers des besoins en électricité

Ainsi que l'a relevé le délégué à l'énergie, Christian Trachsel, la Grand-Vy n'est pas raccordée au réseau électrique. C'est une génératrice fonctionnant au mazout qui, jusqu'ici, a servi à couvrir les besoins en électricité. Lors des travaux d'assainissement, une installation solaire photovoltaïque d'une surface de 30m² a été intégrée en toiture. Ce dispositif permet de couvrir près d'un tiers de la fourniture en électricité de la métairie, ce qui se traduira par une réduction proportionnelle du fonctionnement de la génératrice.

La Ville a investi un peu plus de 380'000 francs pour assainir le domaine. Cet investissement s'inscrit non seulement dans la volonté des Autorités d'entretenir durablement ses bâtiments, mais aussi de mieux mettre en valeur ceux présentant un caractère emblématique et historique. Ainsi en est-il de la Grand-Vy, qui est située dans un écrin de forêts et de pâturages, présentant une grande richesse biologique, s'est encore plu à relever le conseiller communal Olivier Arni.

Nadia Solioz, la déléguée aux affaires foncières, a quant à elle rappelé que la Ville de Neuchâtel est un important propriétaire foncier, qui compte surtout à son actif des domaines agricoles – au nombre de 11 -, des pâturages boisés et des forêts.

Une plaque commémorative a été créée pour l'occasion, qui résume l'histoire de ce domaine. Elle a été officiellement dévoilée ce jour.

Neuchâtel, le 26 septembre 2013

Direction de l'urbanisme
de l'économie et de l'environnement

Renseignements complémentaires :

**Olivier Arni, conseiller communal
tél. 032 717 76 02**